

EMILE EICHER (PRÉSIDENT DU SYVICOL)

«Pour investir, les communes doivent être aidées»



Écrit par Nicolas Léonard


Publié à 13:33



Emile Eicher, président du Syvicol, souhaite que les plafonds de subsidiation soient revus à la hausse. (Photo: Syvicol)

Le Syvicol, le syndicat des communes luxembourgeoises, a rencontré lundi la ministre de l'Intérieur Taina Bofferding pour la sensibiliser à leur situation. Emile Eicher (CSV), son président, explique qu'un rendez-vous va maintenant être rapidement demandé au premier Ministre.

Pourquoi avoir demandé cette entrevue avec la ministre de l'Intérieur?

 Emile Eicher . – «Nous sortons petit à petit du confinement et c'est l'heure des comptes. Je souhaitais qu'on veille à ne pas laisser tomber les petites communes qui sont dans une situation financière critique, et que la ministre nous donne des garanties. Son ministère a déjà fait un travail auprès des communes afin d'aviser des dépenses, des réserves financières... On sait qu'à moyen terme des problèmes vont être rencontrés au niveau des budgets ordinaires, mais aussi des dépenses extraordinaires.

Combien de communes sont-elles en difficulté au niveau des finances?

«Cinq connaissent des difficultés très concrètes et une vingtaine d'autres ont de quoi s'inquiéter. Mais il faudra voir l'évolution dans les mois à venir. Il faut aussi se demander pourquoi ces communes sont dans cette situation, et puis les aider. C'est aussi cela que nous avons demandé.

Les communes n'ont pas de réserves financières?

«L'année passée a été une excellente année pour les finances communales, heureusement. Mais les réserves vont être utilisées maintenant.

 Taina Bofferding (**LSAP**) a annoncé qu'elle allait augmenter les subsides . **N'est-ce pas une bonne nouvelle?**

«Si, bien entendu. Mais le Luxembourg fonctionne sur un mode particulier et le ministère de l'Intérieur ne finance que les équipements collectifs. Pour d'autres c'est le ministère des sports qui est compétent, ou le ministère de la Famille.

Un combat du Syvicol, encore plus nécessaire maintenant peut-être, est de déplafonner ces subsides...

«Ils n'ont en effet pas évolué depuis 2001 tandis que les prix ont nettement augmenté. Ils ne correspondent plus à la réalité et doivent être revus. Il

faudrait analyser la moyenne des demandes des dernières années et effectuer la moyenne pour mieux apprécier les choses. Un exemple vaut tous les discours: la commune de Sanem a construit une nouvelle maison relais et a reçu 10.000 euros par «chaise» (ndlr: par place) dans la structure. Soit 2.490.000 euros puisqu'il y a 249 chaises déclarées. Mais le projet a coûté environ 13 millions. Avec un plafond de subside placé à maximum 20% on est très loin de ce qui pouvait être espéré.

Que va maintenant faire le Syvicol?

«Nous allons demander un rendez-vous au Premier ministre



Xavier Bettel (DP) et aux ministres concernés afin de nous aider. Le gouvernement a demandé aux communes de réagir, et d'investir maintenant, de manière anticyclique, pour aider à la relance. Pour investir, les communes doivent être aidées. Pour cela, il faut être sérieux, revoir les plafonds de subsidiation et nous apporter du soutien.»

Emile Eicher

Taina Bofferding

Xavier Bettel

DP

LSAP

CSV

Syvicol
